

Janvier 2011

ENTREPRISES DE LA CLEF SAINT PIERRE - PISSALOU

Depuis 2008 et la mise en œuvre des plans de déplacement d'entreprise, les entreprises de la Clef Saint Pierre situées sur les communes de Trappes et d'Elancourt, dans les Yvelines, se sont réunies afin de mutualiser les problématiques et d'apporter des réponses communes et efficaces à des sujets aussi divers que l'amélioration des transports en commun, la promotion du co-voiturage ou la participation à la vie socio-économique de la communauté d'agglomération. Conscientes que la problématique des transports des salariés (et des clients) est une préoccupation majeure dans la vie des Franciliens aujourd'hui, ces entreprises se sont aussi fédérées avec d'autres dans une association d'employeur DELTA SQY.

L'activité prépondérante développée sur cette zone est l'aéronautique et la défense autour des groupes Thales, Safran, Zodiac et EADS (Astrium et Cassidian), mais aussi de l'automobile avec Nissan, Matra...

Autour de ces secteurs industriels se développent de nombreuses activités connexes ainsi que des établissements d'enseignement supérieur.

Ces activités drainent quotidiennement sur la zone plusieurs milliers de visiteurs et dont un fort taux d'étrangers (dimension internationale des entreprises) pour lesquels l'accès aux aéroports n'est pas aisé.

ENTREPRISES DU PDIE DE LA CLEF DE SAINT PIERRE - PISSALOU

laurent.legendre@cassidian.com
Jacques-lucien.petit@fr.thalesgroup.com

La zone industrielle de Pissalou la Clef Saint Pierre est située sur la commune d'Elancourt desservie par la RN12 depuis sa création datant d'une vingtaine d'années, mais reste toujours mal desservie par les transports en commun.

Dans le cadre du Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE) déposé par Thales et EADS Cassidian une liaison directe avec la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines est envisagée via un transport en commun en site propre traversant la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines en dehors du trafic routier.

Le bassin d'emplois de la Clef Saint Pierre compte plus de 10 000 emplois et suite au PDIE, 22 entreprises de la zone se sont jointes à la démarche d'amélioration des transports via l'association d'entreprises DELTA SQY.

Notre priorité : l'accès aux sites pour les salariés et les visiteurs

De plus un partenariat avec l'association ID entreprise, située à Plaisir et séparée de la zone d'activité de Trappes Elancourt uniquement par la RN12, a permis de structurer la démarche engagée pour que la vingtaine d'entreprises que compte cette association bénéficie également des améliorations apportées (extension de lignes de bus traversant la N12, création du Mobilien T100).

L'objectif de la démarche PDIE concertée est de développer l'attractivité de ces zones en forte croissance d'activité (plus de 3 000 emplois nouveaux entre 2007 et 2010) pour permettre un développement durable des entreprises implantées et de celles à venir au sein de deux parcs d'activités en plein développement.



Faciliter l'accès pour les salariés et les visiteurs des entreprises de la Clef Saint Pierre - Pissaloup

Temps d'accès des salariés à la zone

Une base de données des adresses des salariés a été constituée pour calculer leur temps d'accès à la zone par les transports en commun. En dehors de l'axe des lignes de transport U et N (Paris – Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines) ou l'on trouve des temps d'accès autour de 30 min sur cet axe est ouest, les temps de trajet en TC deviennent vite rédhibitoires, ce qui explique que les trois quarts des salariés de la zone utilisent leur véhicule.

Mise en évidence d'un axe de développement à privilégier pour favoriser le report modal

La cartographie des domiciles des salariés de la zone montre un étalement beaucoup plus large sur un grand nombre de communes actuellement peu desservies par l'axe de communication radial Paris – Versailles – Saint-Quentin. La jonction avec un axe de transports en commun Nord Sud permettrait de drainer une population de l'ordre de 10 à 15 % des salariés sur cet axe dans le futur, doublant potentiellement la proportion d'utilisateurs des TC (développer).



Bassin d'habitation des salariés venant travailler sur le secteur de Pissaloup-Clef Saint Pierre (données PDIE 2009).

Chiffres clés

- 3 000 emplois nouveaux entre 2007 et 2010
- 13 % de salariés venant en TC (moyenne de 20 % en grande couronne)
- 70 % des salariés habitent hors du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines

Commune d'origine
Densité au km²



Insertion dans le projet

La liaison entre la zone de La Clef Saint Pierre – Pissaloup et une gare reliant une boucle du Grand Paris permettrait l'accès aux transports en commun en liaison avec d'autres zones et notamment les plateaux de Saclay et Palaiseau permettant à la fois des communications plus faciles entre entreprises travaillant dans les mêmes secteurs d'activité, le report modal vers les transports en commun pour les personnes habitant dans ces zones, un désenclavement de Saint-Quentin, ceci dans une logique de développement durable réduisant le nombre de voitures circulant dans ces zones.

Les avantages...

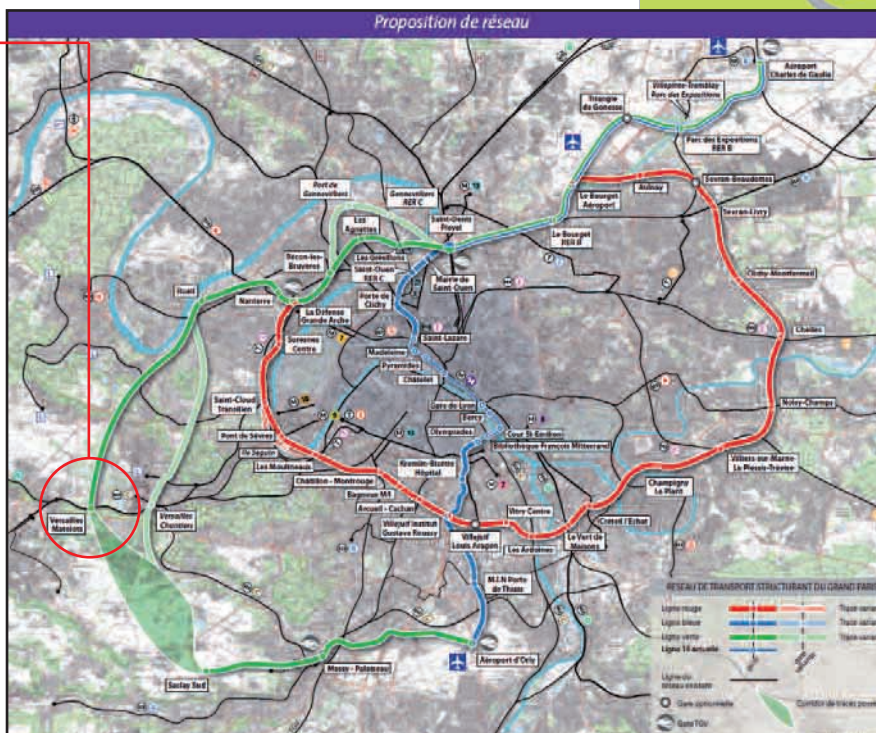
L'intégration de Saint-Quentin-en-Yvelines et des entreprises de La Clef Saint Pierre – Pissaloup dans le projet du Grand Paris permettrait :

- une indépendance de Saint-Quentin-en-Yvelines vis-à-vis de Paris dans l'organisation des transports en commun ;
- une liaison facilitée avec les aéroports et les centres technologiques de la région parisienne,
- une plus grande accessibilité des transports en commun pour plus de salariés et de visiteurs,
- une démarche de développement durable de cette zone.

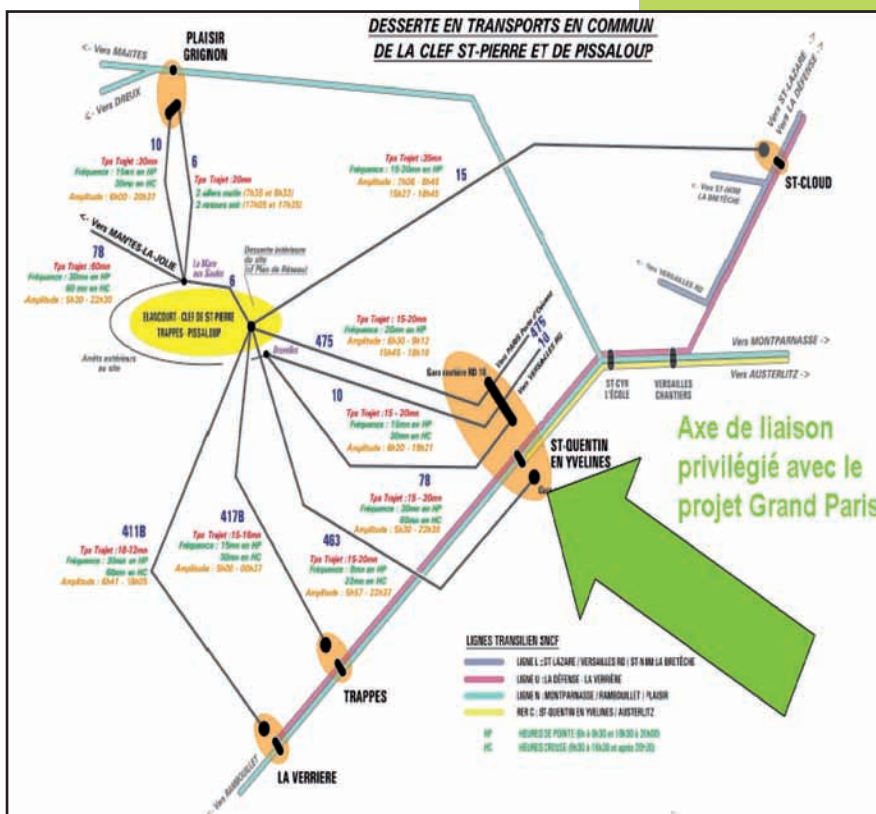
D'autres axes de travail complémentaires pour les entreprises

En dernier lieu les entreprises ont identifié dans leur PDIE deux autres axes d'amélioration de l'attractivité du territoire pour leurs implantations futures. Il s'agit du logement et des services (pour les entreprises et les salariés).

Le travail se fait en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise pour proposer à la fois des services de la vie quotidienne aux salariés, (de) promouvoir des projets immobiliers permettant aux salariés qui le souhaitent de se rapprocher de leur lieu de travail ou de rassembler les besoins d'hôtellerie taxis etc.



Proposition à la Société du Grand Paris





En conclusion

Le développement d'une zone économique telle que la Clef Saint Pierre nécessite l'appui d'un réseau de transport facilitant son accès.

Après avoir travaillé conjointement depuis plus de 2 ans, les entreprises de la Clef Saint Pierre ont constitué un solide réseau et partagent désormais leurs problématiques. Le Grand Paris pourrait intégrer ces aspects et permettre la synergie de pôles de recherche et d'industrie en intégrant une zone de haute technologie à fort potentiel de croissance dans une démarche de développement durable.

L'objectif de la démarche PDIE concertée est de développer l'attractivité de ces zones en forte croissance d'activité (plus de 3 000 emplois nouveaux entre 2007 et 2010) pour permettre un développement durable des entreprises implantées et de celles à venir au sein de deux parcs d'activités.

Si une liaison directe n'est pas développée avec les zones d'OIN et les aéroports qui seront desservis dans le projet du Grand Paris, un gel de cette croissance est prévisible, voir à plus long terme une récession de ce développement.